

BULLETIN L'INFORM'EAU



Septembre 2015

INSCRIPTION AU BULLETIN

Afin de recevoir le bulletin L'inform'EAU à votre adresse courriel, il suffit de vous inscrire directement sur le site internet du RAPPEL au www.rappel.qc.ca.

1. Cliquez sur le menu *Communications*
2. Cliquez sur *Inscrivez-vous à L'inform'EAU*
3. Sur cette page, vous n'avez qu'à inscrire votre nom et votre courriel

Nous invitons toutes les associations à faire parvenir le présent numéro du bulletin de septembre 2015 à TOUS leurs membres individuellement et les inviter à s'abonner personnellement.

Bonne lecture à tous!

DANS CE NUMÉRO

- Assemblée générale annuelle p. 1
- Projet du RAPPEL : Inventaire des plantes aquatiques au lac à la Truite p. 2
- Vie associative : Présentation du lac Desmarais p. 3
- Article : Le cladocère épineux p. 4
- Infos techniques : les matelas anti-érosion p. 5
- Saviez-vous que : ne pas confondre les deux asclépiades p. 6

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RAPPEL

Comme à chaque année, nous sommes très heureux de vous convier à l'Assemblée générale annuelle de votre regroupement. Nous savons que vous déployez beaucoup d'efforts, de temps et d'énergie à votre mission de protection des lacs et des cours d'eau, qui est aussi la nôtre. C'est un travail de longue haleine et ensemble, lors de l'Assemblée générale de 2015, nous nous arrêterons pour faire le bilan des activités réalisées, ainsi que celui de la qualité de notre vie associative et décider des orientations à prendre pour les années futures.

L'Assemblée générale sera l'occasion de faire le bilan des premiers mois d'activités du RAPPEL en tant que Coop de solidarité en protection de l'eau.

Les informations relatives à l'inscription et au déroulement de la journée vous seront envoyés prochainement. Les informations seront également disponibles sous l'onglet «Membres coopératifs» de notre site internet www.rappel.qc.ca.

DATE : 7 novembre 2015

HEURE : 9h00 à 16h00

LIEU : Salle communautaire
Sainte-Catherine-de-Hatley,
85 Chemin de North Hatley,
Sainte-Catherine-de-Hatley



PROJET DU RAPPEL

INVENTAIRE DES PLANTES AQUATIQUES AU LAC À LA TRUITE



Localisation : Orford

Plan d'eau : Lac à la Truite

Association : Association des riverains du lac à la Truite

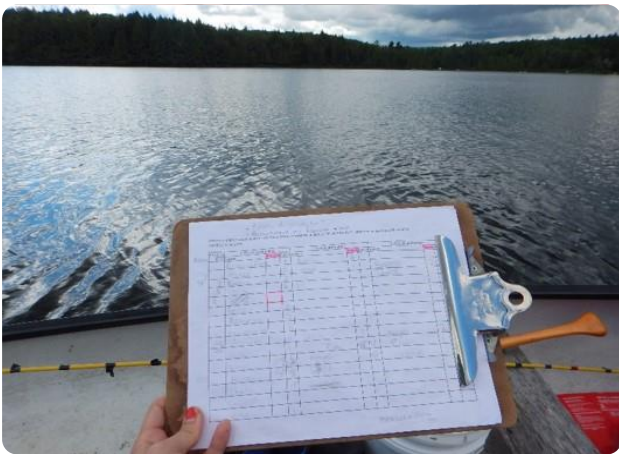


Photo 1 : Journée d'inventaire au Lac à la Truite, Orford

Contexte du projet

L'inventaire des plantes aquatiques au lac à la Truite s'inscrit dans un vaste projet de diagnostic des lacs de l'Estrie mené par le RAPPEL. Cette demande d'inventaire, de la part de l'**Association des riverains du lac à la Truite**, s'inscrit plus précisément dans le suivi de l'expansion des plantes aquatiques suite aux résultats d'un inventaire réalisé en 2002.

L'inventaire s'est donc déroulé avec un protocole semblable à celui utilisé en 2002, et ce, afin de pouvoir comparer les données. Les plantes ont ainsi été inventoriées à 0,75, 1,50 et 2,25 mètres de profondeur. L'inventaire a principalement eu lieu dans les extrémités sud-ouest et nord-est du plan d'eau, secteurs qui avaient été identifiés comme plus problématiques en 2002.

Déroulement de la journée

Munies de leur aquascope, objet permettant de voir les plantes aquatiques sous l'eau, Gabrielle Gosselin et Isabelle Teasdale se sont rendues au lac à la Truite le 24 juillet dernier. Leur visite sur le plan d'eau a été possible grâce à M. Larrivée qui a généreusement prêté son canot aux deux biologistes. La faible pluie qui a tombé toute la journée ne les a pas empêché de recenser 11 espèces de plantes aquatiques, dont trois à caractères potentiellement envahissant.



Photo 2 : Photographie aquatique du potamogeton de Robbins

Efforts concluants

Selon M. Larrivée, président de l'association, les efforts des propriétaires riverains des dernières années ont menés à une amélioration visible de la qualité de l'eau du lac. D'ailleurs, les riverains peuvent se réjouir : aucun herbier de myriophylle à épi, cette plante très envahissante dont on peut difficilement se débarrasser, n'a été aperçue lors de l'inventaire du 24 juillet.

Les riverains ont pu assister à une conférence par Gabrielle Gosselin le dimanche 9 août pour faire état des résultats de l'inventaire.

VIE ASSOCIATIVE

PRÉSENTATION DU LAC DESMARAIS



Localisation : St-Denis-de-Brompton

Plan d'eau : Lac Desmarais

Association : Association pour la préservation du Lac Desmarais

Campagne de végétalisation des rives

Depuis plus de vingt ans, l'Association pour la préservation du lac Desmarais (APLD) organise une campagne de végétalisation des rives. Cette campagne consiste à offrir à tous les résidents (membres et non-membres) de végétaliser leur propriété et tout particulièrement la bande riveraine en s'approvisionnant de plantes, arbres et arbustes à des prix très avantageux puisque l'Association s'approvisionne directement chez deux producteurs spécialisés.

Le choix des plantes et arbustes est principalement basé sur leurs particularités indigènes et leur qualité à absorber le phosphore et retenir les sédiments et autres mauvais nutriments qui pourraient atteindre le plan d'eau.



MM. Bouchard et Chénier, les responsables

Depuis quelques années, plus de 25 choix sont offerts aux résidents du lac. L'APLD offre aussi un service de tarière afin de faciliter les plantations. Plus de 200 trous sont ainsi creusés annuellement par les organisateurs de cette cam-

pagne. Afin d'encourager les résidents non-riverains à végétaliser leurs terrains, l'APLD a ajouté un volet embellissement à sa campagne annuelle en offrant des plantes et fleurs indigènes.



Une berge végétalisée et diversifiée

Chaque année, l'A.P.L.D. réserve une partie de la contribution annuelle de ses membres pour le programme de végétalisation des rives. Les membres qui participent à la campagne reçoivent un crédit de 25.00\$ et les non membres doivent payer la facture au complet. Les plantes sont commandées à la mi-juillet et sont distribuées à la fin du mois d'août.

L'APLD constate que ces efforts ont porté fruit et évalue à près de 90% la couverture actuelle de la bande riveraine (10 mètres) autour du lac.

Les statistiques cumulées au cours des 9 dernières années démontrent qu'au cours de cette période, plus de 7550 plantes ont été achetées par les résidents pour un investissement total de \$29000 et que de 30% à 50% des membres de l'APLD y participent annuellement. L'APLD compte actuellement 106 membres sur un total de 124 résidents.

Pour de amples informations, n'hésitez pas à consulter le site web de l'APLD au <http://lacdesmarais.org/campagne-de-revegetalisation/>

Une nouvelle espèce envahissante dans nos plan d'eau?

En août 2014, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs annonçait l'arrivée au lac Champlain, au Vermont, du cladocère épineux (*Bythotrephes longimanus*), un petit crustacé exotique envahissant. À l'été 2015, les premiers spécimens sont observés dans le Haut-Richelieu. En Ontario, il est présent dans les grands lacs dès les années 80 et dans une centaine d'autres lacs depuis.

L'élimination du cladocère épineux d'un plan d'eau est impossible lorsque celui-ci y est installé. Le Ministère souhaite prévenir sa prolifération dans les nombreux plans d'eau au Québec.



Source : Groupe CNW/Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Comment l'identifier?

Le cladocère épineux est facilement reconnaissable puisqu'il forme des amas sur les lignes des pêcheurs. L'espèce, qui mesure environ 1.5 cm de longueur, possède une longue queue épineuse, ce qui rend sa prédation plutôt difficile. C'est pourquoi son arrivée dans les plans d'eau du Québec pourrait devenir un véritable cauchemar pour les pêcheurs et créer un déséquilibre dans la chaîne alimentaire. En effet, le cladocère mange beaucoup, dont la nourriture de la ouananiche, et se laisse très peu manger en retour.



Source : Jeff Gunderson

Méthode de prévention et de contrôle

Le Ministère rappelle l'importance d'inspecter et nettoyer les embarcations et les équipements pour éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes, comme le cladocère épineux.

Il importe de respecter les mesures de précaution : inspecter l'embarcation et l'équipement, vider l'eau pouvant se trouver dans l'embarcation, nettoyer l'embarcation et la remorque puis laisser sécher pendant au moins cinq jours. Pour plus d'informations :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/methodes-prevention-controle.jsp>

Liens : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2306175802>

<https://enjeuxenergies.wordpress.com/2015/06/17/le-cauchemar-des-pecheurs-arrive-au-quebec-jdm/>

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/science/2015/09/25/001-cladocere-epineux-envahissante-lacs-exotique-bythotrephes-longimanus.shtml>

Les matelas anti-érosion constituent une technique visant à limiter l'érosion en protégeant les sols mis à nu lors de travaux. Ils sont normalement installés après l'ensemencement du sol.



Photo 1 : Érosion d'un sol n'ayant pas été protégé lors de travaux

Les matelas anti-érosion sont de larges matelas composés de fibres naturelles. Celles les plus fréquemment utilisées sont le bois, la paille et le coco. Leur installation se fait par chevauchement de matelas, en commençant par le haut de la pente. Des agrafes les maintiennent en place.



Photo 2 : Différence après ensemencement : sans protection (gauche) et matelas anti-érosion (droite)

Protéger les sols mis à nu lors de travaux

Privés de leur couche protectrice naturelle qu'est la végétation, les sols mis à nu deviennent vulnérables à l'érosion. L'eau qui ruisselle à la surface du sol prend en charge les particules du sol et les déplace créant des rigoles et des ravineaux. En conséquence, on pourra apercevoir de l'eau brune, chargée en sédiments fins comme l'argile et les matières organiques, dans les eaux les plus calmes en aval.

Les impacts économiques et écologiques sont nombreux. Les lacs, les cours d'eau et les poissons sont les premières victimes de l'apport massif de sédiments.

La grande bataille est alors d'empêcher l'eau de devenir érosive. Pour se faire, il y a des méthodes :

- préventives (dévégétaliser le moins possible)
- anti-érosives (ensemencements et matelas anti-érosion)
- correctives (trappes à sédiments, bernés de rétention, etc.)

Le guide *Lutte à l'érosion* (gestion des sols mis à nu) et le *Guide pour contrer l'érosion en chemins forestiers* présentent une panoplie de techniques pour contrer l'érosion, notamment pour protéger les sols mis à nu lors de travaux. Pour vous procurer une copie ou pour plus d'informations :

Téléphone : 819-564-9426

Courriel : rappel@rappel.qc.ca

SAVIEZ-VOUS QUE?

NE PAS CONFONDRE LES DEUX ASCLÉPIADES



Saviez-vous que l'asclépiade incarnate (*Asclepias incarnata*) est une plante bien adaptée pour nos bandes riveraines. On la reconnaît à sa tige glabre (sans poils) et ses fleurs fushias.

Mais attention! Il ne faut surtout pas la confondre avec l'asclépiade commune (*Asclepias syriaca*), que l'on voit fréquemment sur le bord des fossés. Cette dernière a un caractère très envahissant! On la reconnaît à ses fleurs roses.

Ces deux espèces d'asclépiade, nourriture favorite du monarque, sont comestibles, mais elles contiennent de violentes toxines pour l'humain. Vigilance lorsque vous les apprêtez!

Sources: <http://espacepouurlavie.ca/asclepiade> et <http://www.horticulture-indigo.com/>

Vous avez des articles intéressants qui pourraient être publiés dans le bulletin? Vous désirez partager vos expériences ou simplement nous donner des nouvelles de votre associations? Communiquez avec :

France Bourgouin
Agente développement et communications
RAPPEL

Téléphone : 819 564-9426
Courriel : rappel@rappel.qc.ca

Et n'oubliez pas d'aller nous rendre visite sur notre page Facebook et sur notre site internet www.rappel.qc.ca!



Rédaction : Isabelle Teasdale, stagiaire au RAPPEL, et l'Association pour la préservation du Lac Desmarais